

# Université



# 2019

été

**ELUS** DU JURA DU 1<sup>ER</sup> AU 5 JUILLET

# INSCRIPTIONS

**Du 1er au 5 Juillet**  
**formations au Lycée Agricole Edgar Faure de Montmorot**

## PRÉ-INSCRIPTIONS

Pour bénéficier du financement 100% DIF élus (Droit Individuel à la Formation)

**20h/an** cumulables soit **60 h** acquises depuis 2016,

**inscrivez-vous auprès de l'AMJ avant le mercredi 24 avril**

## MODE D'EMPLOI

**1** Consultez notre catalogue et repérez les formations qui vous intéressent

**AVANT le**  
**24 avril**  
**2019**

➤ **2** Pré-inscrivez-vous sur : sur [www.bit.ly/AMJ201907](http://www.bit.ly/AMJ201907) ou [www.amjura.fr](http://www.amjura.fr)  
 rubrique formations

**3** Recevez par mail votre dossier "DIF élus" : à compléter et signer

**AVANT le**  
**26 avril**  
**2019**

➤ **4** Envoyez au plus vite par mail le devis, la demande "DIF élus",  
 le programme, le contrat AMJ, votre CNI et une copie de convocation à un conseil à :  
[dif-elus@caissedesdepots.fr](mailto:dif-elus@caissedesdepots.fr) et copie à l'AMJ : [contact@amjura.fr](mailto:contact@amjura.fr)

**5** Si votre dossier a été envoyé conforme et 2 mois avant la date de la formation,  
 vous recevrez 15 jours avant celle-ci, l'accord de financement par le pôle DIF élus.

Chaque formation dure une journée, le tarif de chaque formation est indiqué sur le site de l'AMJ. Elles sont réservées aux adhérents de l'AMJ  
 Le jour de la formation est consultable sur le site dédié : [www.bit.ly/AMJ201907](http://www.bit.ly/AMJ201907)  
 Les sessions sont assurées à partir de 5 participants

Le sigle «.pers» indique le nombre de participants maximum dans une formation  
 Lorsqu'une formation est complète elle peut être reprogrammée un autre jour.

L'élu (maire, adjoint, conseiller municipal, président, vice-président ou conseiller communautaire) n'avance ni ne paye les frais pédagogiques. Il peut se faire rembourser ses frais par le pôle DIF élus.

**03 84 86 07 07** [contact@amjura.fr](mailto:contact@amjura.fr)

 .pers

# Quelle belle réussite...

Depuis la création du service formation de l'AMJ en novembre 2017, plus de 895 stagiaires ont été accueillis à l'une des 72 formations réalisées. La mise en place concomitante du DIF élus qui permet à tous les conseillers communaux et communautaires de bénéficier de 20 heures de formation cumulables par an a très certainement contribué à la réussite de ce nouveau service.

Le programme des formations 2019, année pré-électorale, s'adresse d'une part aux élus qui souhaitent se représenter au prochain mandat 2020-2026 ainsi qu'à ceux qui envisagent de postuler à des fonctions plus importantes, d'autre part aux élus qui souhaitent améliorer leurs compétences et enfin à ceux qui souhaitent poursuivre une vie active à la fin de leur mandat.

MANDAT  
2020  
2026

Le sigle **Mandat 2020-2026** est apposé devant chaque formation orientée vers la préparation nouveau mandat.

MANDAT  
2020  
et après

Le sigle **Mandat 2020 et après** est apposé devant les formations pouvant intéresser les élus ne souhaitant pas se représenter.

Les 18 formations d'une journée qui vous sont proposées entre le 1er et le 5 juillet 2019 vous permettront de gagner en compétence sur des aspects juridiques, financiers, techniques mais aussi en termes de développement personnel. Vous trouverez un descriptif de chaque formation dans les pages qui suivent.

Les 60 heures de DIF acquises par tout conseiller communal ou communautaire vous permettront de financer vos formations, sans oublier la possible contribution de votre collectivité, la formation des élus étant une dépense obligatoire.

Pour vous préinscrire, il convient, de vous rendre sur internet à l'adresse suivante : [www.bit.ly/AMJ201907](http://www.bit.ly/AMJ201907), où vous pourrez en temps réel réserver vos formations. Seul l'ordre d'inscription sera pris en compte.

J'espère que cette nouvelle édition des universités d'été de l'AMJ permettra, à ceux qui feront le choix d'en bénéficier, d'acquérir ou de conforter des compétences indispensables à l'exercice de vos mandats.

Le service formation de l'AMJ se tient à votre disposition et sera présent au rendez-vous des 40 ans de l'AMJ, ouvert à tous les élus du Jura, vendredi 12 avril à Juraparc de 15h à 17h.

**Jean-Louis Maitre, vice président de l'AMJ**

**Mercredi 3 juillet à 20 h**

**Soirée festive**

Lycée agricole de montmorrot

... réservée aux personnes participant à au moins une formation AMJ (Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits).

**Inscription obligatoire : [www.bit.ly/amjura201907](http://www.bit.ly/amjura201907)**

**Lundi 1<sup>er</sup> Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



Durée : 6 heures

# Diagnostic patrimonial et plan de travaux du mandat

Approche méthodologique pour l'établissement d'un diagnostic patrimonial technique, des bâtiments et espaces publics, en vue de déterminer les pistes et orientations d'un plan de mandat.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus locaux souhaitant se représenter en 2020
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire
- Responsables de service souhaitant accompagner une équipe municipale dans l'élaboration de son plan de mandat (dans la limite des places laissées disponibles par les élus)

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Donner des méthodes et outils pour s'approprier et conduire une démarche de diagnostic technique
- Identifier les domaines d'activité concernés
- Savoir mieux prioriser les actions à conduire
- Créer les synergies de coordination et de concertation au sein d'une équipe

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE) :

### 1 > Le diagnostic technique :

- État des lieux des bâtiments communaux (approches règlementaires, sociales, économiques et techniques)
- État des lieux des réseaux et de leurs équipements (approches règlementaires, économiques et techniques)
- État des lieux des espaces publics et de leurs accessoires (approches règlementaires, sociales, économiques et techniques) avec visite pour un diagnostic en marchant

### 2 > Les choix et orientations stratégiques :

- Définir ses capacités à agir
- Prioriser ses choix sur l'essentiel
- Déterminer les moyens à mobiliser

### 3 > Les méthodes de concertation et de communication :

- Les publics à associer
- Les outils de concertation
- Les outils de communication

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés et imprimés

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation

### Fabien VERCASSON

Directeur de l'Action territoriale  
Métropole de St Étienne - Ingénieur en chef hors classe

Lundi 1<sup>er</sup> Juillet de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



Durée : 6 heures

# La responsabilité civile et pénale de l' élu

La gestion quotidienne d'une collectivité peut entraîner des risques pénaux aux conséquences plus ou moins graves engageant la responsabilité des élus.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser la législation en matière de responsabilité civile et pénale de l' élu

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

### 1 > Introduction

Tout manquement de l' élu local à ses obligations l' expose à l' engagement de sa responsabilité. L' élu est soumis à plusieurs responsabilités.

### 2 > La responsabilité civile de l' élu

La faute personnelle : l' élu responsable

La faute personnelle détachable mais non dépourvue de tout lien avec le service

La faute de service : la collectivité responsable

La faute personnelle ou de service ?

La faute personnelle et de service : à la victime de choisir

L' action récursoire : quand la commune demande réparation

### 3 > La responsabilité pénale de l' élu

L' évolution du cadre juridique (dont la Loi Fauchon du 10/07/2000)

Les principes de la responsabilité pénale de l' élu

Les fautes intentionnelles (commis par des personnes exerçant une autorité publique) : Les abus d' autorité dirigés contre l' administration : Obstacle à l' exécution de la loi / Poursuite illégale de fonctions / Usurpation de signes réservés à l' autorité publique / Les abus d' autorité dirigés contre des particuliers / Les atteintes à la liberté individuelle / Les abus de biens sociaux et de recel d' abus de biens sociaux / Les manquements au devoir de probité / Les délits de presse / Les situations susceptibles d' engager la responsabilité de l' élu / Les délits d' atteinte à la dignité de la personne

Les fautes non intentionnelles : La mise en danger délibérée d' autrui / La responsabilité pour imprudence et négligence (lien direct ou indirect avec le dommage subi par la victime) / Les principaux domaines de la mise en jeu de la responsabilité de l' élu

Les peines prévues et la prescription des délits

### 4 > Le renforcement de la responsabilité financière et comptable

Les responsabilités de l' élu ordonnateur

La gestion de fait : principe, illustrations pratiques, procédure et sanctions

Les fautes de gestion commises par un élu : Exemples liés à l' inexécution d' une décision de justice / La réquisition du comptable / Les poursuites et les sanctions

### 5 > La protection fonctionnelle de l' élu

#### 6 > Les assurances

L' assurance par la collectivité

L' assurance personnelle de l' élu : Les différentes options possibles. Exclusion de la faute intentionnelle

### 7 > L' évolution de la reconnaissance de l' action civile des collectivités territoriales dans le procès pénal

### 8 > La responsabilité pénale des collectivités locales

### 9 > La représentation d' intérêts (loi du 9/12/2016 et loi organique du 15/09/2017)

### 10 > Les dernières évolutions

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Guide pratique remis à chaque stagiaire
- Apports théoriques et méthodologiques
- Cas d' application

## SUIVI DE L' EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaires d' évaluation de la formation

FORMATEUR

### Rémy CLOUET

Consultant formateur depuis plus de 30 ans auprès des collectivités locales du Grand Est

Lundi 1<sup>er</sup> Juillet de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot

MANDAT  
2020  
et après

12.pers

Durée : 6 heures

# Valoriser les récits de son territoire

Cette formation a pour objectif de faire prendre conscience de l'intérêt de réaliser une récolte de témoignages écrits et photographiques d'administrés et de créer une exposition, un ouvrage édité ou encore un support de communication dans une démarche culturelle, sociale et artistique.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus souhaitant poursuivre une vie active à l'issue de leur mandat
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire
- Cadres et agents des collectivités territoriales, responsables de structure culturelle ou sociale, dans la limite des places laissées disponibles par les élus

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Élaborer et réaliser, sur un territoire défini, une récolte de témoignages écrits et photographiques

### CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE) :

#### Matin (3h) :

#### 1 > Découvrir des projets réalisés en France ou à l'étranger (1ère heure)

- présentation de créations personnelles
- présentation de réalisations suite à des commandes publiques
- lecture de témoignages
- retours d'expérience

#### 2 > Analyser l'intérêt, le but et les retombées d'une telle action (2ème heure)

- Déterminer un contenu, une thématique
- Identifier le public visé
- Trouver des « candidats » qui acceptent de témoigner
- Choisir les supports de restitution

#### 3 > Faire réaliser une récolte de témoignages écrits ou photographiques (3ème heure)

- Identifier les personnes ressources (employés, bénévoles, animateurs), les coordonner et les former le cas échéant
- Faire appel à un artiste indépendant
- S'inscrire dans des projets locaux, départementaux, régionaux ou nationaux
- Trouver les financements nécessaires

## Après-midi

### 1 > Atelier pratique : les techniques de prise de vue (1h30)

- Choix des décors intérieur/extérieur avec, éventuellement, une mise en scène
- Choix des appareils photographiques (smartphone, compact, reflex) et des objectifs (zooms, focales fixes)
- Réglages divers
- Cadrage

### 2 > Atelier pratique : les techniques d'écriture (1h30)

- comment passer de l'oralité à la restitution écrite
- prise de notes ou enregistrement sonore ?
- écriture d'un autoportrait
- en binôme, interview et prise de notes
- élaboration sommaire d'un projet de récolte de témoignages susceptible d'être réalisé dans la collectivité. (Projet qui sera à développer lors d'une éventuelle journée de perfectionnement en octobre 2019 si la demande des stagiaires, à l'issue de la formation est suffisante)

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Présentation physique de différents rendus de récoltes de témoignages écrits et photographiques
- Il serait judicieux que les stagiaires apportent leur appareil photographique ou smartphone
- A l'issue de la formation, les stagiaires auront accès, sur leur espace en ligne, à l'ensemble des supports de la formation

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Ateliers pratiques d'écriture et de prise de vue photographique
- Formulaire d'évaluation de la formation

**Arnaud RODAMEL**

Auteur-photographe et médiathécaire  
à Saint-Jean-Bonnefonds

**Mardi 2 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



**Durée : 6 heures**

# Construire un projet communal ou intercommunal partagé

En début de mandat, les nouveaux élus doivent se doter d'orientations claires pour piloter leur action pendant 6 ans. S'engager dans un nouveau (ou un premier) mandat suppose en effet de définir un projet de territoire pour la commune ou l'intercommunalité. Or ce projet doit être construit en concertation avec les habitants et les acteurs du territoire communal ou intercommunal. En effet, la concertation pour la définition du projet de territoire conditionne non seulement sa pertinence par rapport aux réalités locales, mais également son appropriation par les habitants. Ce sont deux conditions essentielles de la réussite d'un mandat local. Chaque territoire étant différent, il importe de se mettre en capacité d'élaborer une démarche adaptée à la taille de la commune ou de l'intercommunalité et à ses spécificités.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus locaux souhaitant se représenter en 2020
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire
- Cadres et agents des collectivités territoriales, dans la limite des places laissées disponibles par les élus

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- permettre aux futurs élus et à leurs collaborateurs d'élaborer un projet pour la commune (ou l'intercommunalité).
- leur donner des outils pratiques pour engager une démarche associant les habitants à la réflexion.

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE) :

### 1 > La notion de projet de territoire partagé

- qu'est-ce qu'un projet de territoire ?
- pourquoi un projet partagé ?
- pourquoi associer les habitants à l'élaboration d'un projet pour la commune ?
- les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet partagé : du diagnostic initial aux objectifs, puis aux actions concrètes et à leur évaluation.

### 2 > Les instances de concertation et d'association des habitants

- comment associer les habitants ?
- le cadre juridique.
- élaborer sa propre démarche au-delà des instances prévues par les textes.
- les expériences pratiques.

- quelques exemples concrets dans des communes diverses, en particulier des petites communes et dans des intercommunalités.
- intérêt et limites.

### 3 > Les outils permettant l'animation de la concertation

- les outils d'information et de communication.
- les outils de concertation.
- les méthodes d'animation.
- rendre compte des résultats de la concertation.

### 4 > Les « bonnes pratiques » et les écueils à éviter.

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Forte interactivité permettant de prendre en compte les interrogations de chacun et les différents contextes

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATEUR

**Jean-Paul VILLIÉ**

Consultant en développement territorial depuis 1988 au sein du cabinet Sitelle

**Mardi 2 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



Durée : 6 heures

# Le fonctionnement du conseil municipal

La bonne connaissance des attributions et du fonctionnement du conseil municipal (qui fait quoi ?, qui est responsable de quoi ?) est un préalable au bon fonctionnement général de la collectivité. Une formation utile aux élus qui veulent se représenter.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus locaux souhaitant se représenter en 2020
- Maire, adjoint, conseiller municipal

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser le fonctionnement et les attributions du conseil municipal

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- 1 > Le conseil municipal : présentation, composition et compétences
- 2 > La convocation du conseil municipal
- 3 > Le règlement intérieur d'un conseil municipal
- 4 > Les acteurs d'une séance
- 5 > Les débats
- 6 > Les présents, le quorum et les votants
- 7 > Les facilités accordées aux élus salariés ou fonctionnaires pour participer aux séances
- 8 > Le vote (les différentes modalités et leurs conséquences)

### 9 > Les délibérations

### 10 > La transmission des actes en préfecture

### 11 > Après la séance

### 12 > Les différentes attributions du conseil municipal

### 13 > Les évolutions possibles au sein du conseil municipal en cours de mandat

### 14 > Dispositions diverses

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Guide pratique remis à chaque stagiaire
- Apports théoriques et méthodologiques
- Cas d'application

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATEUR

### Rémy CLOUET

Consultant formateur depuis plus de 30 ans auprès des collectivités locales du Grand Est



**Mardi 2 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



Durée : 6 heures

# Concevoir et maîtriser sa stratégie de développement économique local

Cette formation vise à établir sa stratégie territoriale en définissant sa politique économique tout en maîtrisant ses outils de développement. Les études de cas complétées par le retour d'expérience des stagiaires rendront cette formation participative et adaptée à la taille et aux moyens des EPCI du Jura. Enfin un temps d'atelier interactif permettra à chacun de s'essayer sur les notions acquises pendant la demi-journée en traitant tout ou partie d'une séquence de mise en œuvre d'une stratégie de développement économique territorial.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus membres de la commission développement économique, et leurs collaborateurs dans la limite des places disponibles
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Établir sa stratégie territoriale
- Définir sa politique économique
- Organiser ses actions de développement économique.

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE) :

### 1 > Acquisition des méthodes

- Définition du développement économique local
- Méthode systémique
- Appui d'exemples
- Questions / réponses avec la salle

### 2 > Atelier interactif

- Mise en œuvre d'une séquence de la stratégie de développement économique d'un territoire (cas choisi durant la formation)
- Appui d'exemples
- Questions / réponses avec la salle

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation papier

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATEUR

**Philipp DANNECKER**

Expert en développement économique territorial - DAMAEL Conseil

**Mardi 2 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



Durée : 6 heures

# Comment optimiser sa recette fiscale sans toucher aux taux d'imposition

Comment agir sur vos bases d'imposition pour augmenter vos ressources tout en diminuant la charge fiscale de vos contribuables ? L'association des maires et des présidents d'intercommunalité a développé une formation pratico-pratique, spécialement conçue pour les représentants des communes de moins de 4 000 habitants afin de leur permettre d'optimiser les trois taxes « ménages » (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties) en agissant sur leur base d'imposition. Ce module permet de connaître les leviers pour, d'une part, assurer une meilleure équité fiscale entre les contribuables et, d'autre part, augmenter le produit fiscal d'une collectivité via la compensation de l'Etat dans le cadre du dégrèvement de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus des communes de moins de 4000 habitants du Jura
- Dans la limite des places disponibles agents des communes de moins de 4000 habitants du Jura

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir identifier les anomalies dans les évaluations proposées et organiser leur correction
- Optimiser les bases fiscales « ménages »
- Appréhender le rôle de la commission communale des impôts directs (CCID) dans l'évaluation des bases fiscales

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

### 1 > Le mode de détermination des bases fiscales ménages :

- La fiscalité : un système déclaratif
- Définition et mise en place de la valeur locative cadastrale
- Description des nomenclatures du bâti (catégories,)
- Mode de calcul de la surface pondérée totale

### 2 > La commission communale des impôts directs (CCID) :

- Quand et comment intervient la CCID ?
- Comment organiser sa CCID ?

### 3 > Préparer une CCID et animer la réunion :

- Découverte des outils (PV 70, Liste 41, 1386TH, 1386TF, 6034...)
- Identifier les anomalies d'évaluations

### 4 > S'approprier le dégrèvement de la taxe d'habitation pour augmenter la compensation de l'Etat

- Comment la compensation de la taxe d'habitation sera réalisée ?

### 5 > Quelles actions mener pour optimiser les effets pour sa collectivité ?

- Quels effets pour les contribuables concernés ?

### 6 > Quels travaux mener dans son territoire ?

- Comment réaliser les campagnes terrain ?
- Comment déceler les potentielles anomalies dans chaque commune représentée ?
- Comment utiliser l'outil d'optimisation du cadastre pour simplifier les démarches ?

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Utilisation d'un outil permettant de réaliser le diagnostic
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation. (modèles de documents à envoyer aux administrés et services fiscaux)

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Génération des états correctifs pour la collectivité de chaque stagiaire
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATEUR

**Mathieu BERAUT**

Consultant et formateur Ecofinance

**Mercredi 3 Juillet de 9h00 à 16h30**

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



12.pers



Durée : 6 heures

# Posture, positionnement et projet : les 3 leviers de l'élu pour une campagne gagnante !

Pour se projeter vis-à-vis des prochaines échéances, incarner une vision et porter un projet inspirant, vous devez avoir une approche globale.

Votre stratégie doit intégrer à la fois les enjeux de contenu, les messages pertinents répondant aux attentes mais également l'expression de la forme et les contraintes médiatiques et digitales.

Pour penser en amont tout cela, nous vous proposons un cadre de réflexion et d'accompagnement autour de 10 fondamentaux qui vous permettront à la fois de rassembler, fédérer, communiquer et raconter au plus grand nombre votre ambition pour le territoire.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus locaux souhaitant se représenter en 2020
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir Analyser et comprendre les enjeux et attentes des citoyens
- Se poser les bonnes questions pour élaborer sa stratégie
- Construire un projet et le partager
- Quand et comment Communiquer et médiatiser
- Gérer les réseaux sociaux et sa marque numérique...

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

- 1 > Exposé des 10 questions essentielles à se poser
- 2 > Partage des fondamentaux
- 3 > Analyse des cas spécifiques
- 4 > Travail sur mesure

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Apports méthodologiques et exercices pratiques

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATEUR

**Frédéric DUVAL**

Coach formateur, Président de l'Institut des jeunes élus

**Mercredi 3 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot

MANDAT  
2020  
2026

 **Durée : 6 heures**

# L'analyse budgétaire rétrospective et la prospective du mandat 2020 2026

Cette formation est particulièrement adaptée pour les élus qui souhaiteraient repartir en 2020 sur un nouveau mandat en connaissant mieux les capacités financières de leur collectivité. Elle nécessite au préalable une bonne connaissance des mécanismes budgétaires (M14).

Ce module transmet une méthodologie permettant par la suite de réaliser l'analyse financière rétrospective et prospective de sa collectivité. Le focus sur l'emprunt permet de définir le volume pluriannuel d'investissement envisageable en fonction du niveau de subvention attendu. Chaque stagiaire bénéficie d'un rapport financier basé sur le compte administratif 2018.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus locaux souhaitant se représenter en 2020
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire
- Cadres et agents du service finance dans la limite des places laissées disponibles

### Prérequis

- Connaissances des concepts de base financiers et comptables
- Ou avoir suivi une formation budget communal
- Transmettre au formateur le compte administratif 2018 voté ou provisoire au plus tard le 4 juin

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Évaluer la situation financière de la collectivité
- Estimer les marges de manœuvre
- Construire des scénarii prospectifs
- Déterminer le montant de l'emprunt
- Choisir la maturité, le profil, l'indexation
- Gérer activement la dette

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

### 1 > Évaluation de la situation budgétaire de la collectivité et de ses capacités d'investissement

- Analyse budgétaire rétrospective
- Analyse budgétaire prospective avec évaluation des capacités d'investissement tout en maintenant les grands équilibres budgétaires

### 2 > Construction du plan de financement de l'investissement

- Les modes de financement
- La détermination du recours à l'emprunt
- Les caractéristiques de l'emprunt et son cahier des charges

### 3 > Les produits bancaires

- La ligne de trésorerie Durée / index / conditions
- Les caractéristiques de l'emprunt bancaire
- La phase de mobilisation La phase d'amortissement

### 4 > Les marchés financiers

- L'historique : évolution des courbes de marché
- La tendance actuelle d'évolution des marchés et les anticipations à venir
- Les conditions actuelles des emprunts à taux fixe et taux variable

### 5 > La gestion active du stock de dette existant

- Les conditions de sortie des contrats à taux fixe
- Les différents types d'indemnités
- Les modes de refinancement des contrats à taux fixe
- Refinancement ou autofinancement des indemnités
- La gestion des contrats à taux variable
- Indemnité de sortie ou non

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Rapport financier 2018 de sa collectivité

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation

FORMATEUR

**Olivier BILLOT**

Expert financier, Analis finance

**Mercredi 3 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot

 **Durée : 6 heures**

# Marketing Territorial et Attractivité Économique

Il s'agira de construire sa démarche de marque territoriale en mettant en œuvre une stratégie grâce aux outils du marketing territorial.

Un moment d'échange sur les bonnes pratiques aura lieu afin de s'approprier cette méthode.

Enfin un temps interactif est proposé afin de définir les premiers éléments d'une marque de territoire "jeu des blasons"

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus membres de la commission développement économique, et leurs collaborateurs dans la limite des places disponibles
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir sa stratégie de marque
- Construire sa démarche
- Etablir les outils de communication

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

### 1 > 1<sup>ère</sup> demi-journée : Acquisition des méthodes

- Définition du marketing territorial
- Méthode de mise en œuvre
- Appui d'exemples
- Questions / réponses avec la salle

### 2 > 2<sup>e</sup> demi-journée : Atelier interactif

- Construire une marque (jeu des blasons), un discours marketing pour un territoire
- Mise en œuvre interactive et participative
- Questions / réponses avec la salle

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Apports méthodologiques et exercices pratiques

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATEUR

**Philipp DANNECKER**

Expert en développement économique territorial  
DAMAEL Conseil

**Mercredi 3 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



Durée : 6 heures

# La réglementation anti endommagement DT-DICT et SIG

Cette formation s'adresse aux élus pour leur permettre de se réapproprier la réforme anti-endommagement des réseaux et les procédures liées à la **D**éclaration de **T**ravaux et la **D**éclaration d'**I**ntention de **C**ommencement de **T**ravaux en vigueur depuis 2012. Outre le rappel des enjeux et des responsabilités des différents acteurs, les intervenants du SIDEC aideront les élus à mieux connaître les démarches à entreprendre pour les travaux ou réseaux dont ils ont la responsabilité et leur exposeront les solutions qui sont à leur disposition pour l'utilisation du Guichet Unique ou la cartographie des réseaux (**S**ystème d'**I**nformation **G**éographique **G**éojura). A l'issue de cette journée, les élus auront les connaissances et les outils pour la maîtrise du risque lié au travaux sur le domaine public de leur collectivité

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire
- Agents et Cadres des collectivités territoriales dans la limite des places laissées disponibles par les élus

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Sensibiliser les élus aux enjeux et à leurs responsabilités
- Donner des clefs de compréhension du contexte
- Identifier les outils et les services à mobiliser

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- 1 > Rappels sur la réglementation
- 2 > L'éclairage public et les réseaux considérés comme sensibles
- 3 > L'eau, l'assainissement et les réseaux considérés comme non sensibles
- 4 > L'utilisation du guichet unique
- 5 > La cartographie et le SIG Géojura

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATEUR

### Grégoire JAY

Chef de service énergies  
& réseaux électriques, SIDEC.

FORMATEUR

### Cédric BIEGLE

Ingénieur eau  
et assainissement, SIDEC.

FORMATEUR

### Laurent MAGREULT D'ATTOMA

Géomaticien, SIDEC.

FORMATEUR

### Patrick MICHE

Chef du service aménagements  
& équipement collectifs, SIDEC.

**Jeudi 4 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



10.pers



Durée : 6 heures

# Bases de communication pour mieux coopérer

Développer une meilleure communication entre les membres d'une équipe, c'est comme huiler un moteur : tout devient plus harmonieux, s'ajuste naturellement et la confiance s'installe.

Collaborer repose essentiellement sur la capacité de bien communiquer pour éviter des malentendus, des frustrations et des découragements au sein d'une équipe. Savoir se faire entendre, demander et refuser sans brusquer, permet de travailler dans un environnement sain qui favorise l'engagement de chacun.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus locaux souhaitant se représenter en 2020
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Découvrir les bases de la communication verbale et non verbale dans le respect mutuel.
- Mesurer l'impact de la communication non verbale.
- Développer son intelligence émotionnelle.
- Mesurer l'impact des émotions dans la déformation des messages.
- Apprendre à communiquer en 4 temps : écouter, questionner, reformuler, s'exprimer.
- Savoir exprimer un désaccord sans bloquer le dialogue.
- Développer ses capacités d'écoute et d'empathie.

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

**1 > Distinction entre l'émetteur et le receveur.**

**2 > Phénomène de la perte des informations lors de la communication.**

**3 > Modèle du monde de chacun : perceptions sensorielles, équivalences concrètes, 3 distinctions de la réalité/exercices.**

**4 > Filtres de chacun : sélection, omissions, généralisations, distorsions/exercices.**

**5 > La carte n'est pas un territoire : la différence entre la théorie et la réalité.**

**6 > La lecture des pensées et 3 positions perceptuelles/exercices.**

**7 > Index de computation.**

**8 > Développer son acuité sensorielle, savoir calibrer.**

**9 > Développer ses capacités d'écoute et d'expression verbales et non-verbales.**

**10 > Savoir s'accorder avec son interlocuteur : établir et maintenir le lien.**

**11 > Communiquer avec tact : règles de la communication non violente.**

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Exposés théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation

FORMATRICE

**Marzena SAMSEL**

Art-thérapeute, psychopraticienne, comédienne et conférencière.

**Jeudi 4 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



**Durée : 6 heures**

# Génie écologique Ingénierie environnementale

Cette formation permettra de présenter plusieurs types de milieux naturels, bénéficiant de mesure de protection éventuellement (étang, prairie, marais, forêt, ...) et de bénéficier du retour d'expérience des gestionnaires et de maîtres d'œuvre en génie environnemental.

Elle donnera les clefs pour éviter des pratiques préjudiciables et pour obtenir les bonnes références et pour contacter le bon interlocuteur.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Maires, adjoints, conseillers municipaux
- Présidents, vice-présidents, conseillers communautaires

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les rôles et intérêts des milieux naturels (ex : zones humides...) et les enjeux liés à la biodiversité. Savoir construire, hiérarchiser et planifier un projet d'aménagement, d'entretien, de gestion d'un milieu naturel en prenant en compte l'état initial d'un site, les enjeux, les contraintes, les réglementations, moyens et acteurs.
- Connaître les différentes actions de restauration à mettre en place.
- Suivre la phase travaux en optimisant les résultats (éviter des débordements)

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- 1 > Prendre en compte l'environnement dans les documents d'urbanisme (faune, flore, pédologie)
- 2 > Réhabiliter et gérer les espaces naturels dans le respect des réglementations en vigueur : des exemples de réhabilitations.
- 3 > Eviter, Réduire, Compenser : mettre en place ou bénéficier des mesures compensatoires.
- 4 > La réglementation : loi sur l'eau, Natura 2000, Arrêtés de protection de biotopes, Espaces naturels sensibles, réserves naturelles....
- 5 > Les interlocuteurs administratifs et techniques : DREAL, DDT, AFB, Agence de l'eau, ....

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- A l'issue de la formation, les stagiaires auront accès, sur leur espace en ligne, à l'ensemble des supports de la formation

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATEUR

**Sterenn RAMOND**

Chargée de programmes environnement,  
Fédération départementale des chasseurs du Jura



**Jeudi 4 Juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



6 pers



Durée : 6 heures

# Mieux utiliser son appareil photo

Votre appareil photo est un outil d'expression puissant. Venez avec votre appareil photo pour le redécouvrir, comprendre son fonctionnement, ses possibilités et ses limites. Venez avec lui, aiguïser votre regard pour mieux maîtriser votre cadrage. Nous aborderons aussi le traitement de l'image et les divers formats de publication.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Elu.e.s souhaitant poursuivre une vie active à l'issue de leur mandat
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire

### Prérequis

- Apporter son appareil photo.
- Si vous avez un ordinateur portable, vous pouvez l'apporter, sinon nous vous en fournissons un.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Découverte de son appareil photo technique et prise en main
- Notions développées en cadrage
- Notion de traitement de l'image et des formats de diffusion

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

### 1 > Découvrir son appareil

- Un appareil photo possède de nombreux boutons et réglages, venez avec votre appareil photo pour découvrir ses fonctions et voir ce qui est utile pour vous. Chaque participant sort son appareil, cette étape prend la forme d'une discussion collective, afin de découvrir les différentes fonctions des appareils. Cette recherche se limite aux différents formats de photos de l'appareil et aux fonctions manuelles et automatiques de la vitesse d'obturation, du diaphragme, de la mise au point et de la sensibilité.

### 2 > Les réglages

- Apprendre à gérer les différents réglages et automatisme d'un appareil photo, régler la vitesse, le diaphragme, la sensibilité et la mise au point et découvrir leurs caractéristiques. Série d'exercices avec différents réglages.

### 3 > Le cadrage

- Apprendre les différentes façons de composer une image pour les rendre dynamiques et attrayantes, en résumé qu'elles « fonctionnent ». Règle des tiers, lignes directrices, symétrie, point de vue, motifs, les pleins et les vides, jouer avec les contrastes, cadre dans le cadre. Mise en pratique des différentes règles de compositions, en intérieur (amener des objets) ou extérieur.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Utilisation d'un paperboard
- Documents supports de formation projetés

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATEUR

**Philippe CHÉTELAT**

Réalisateur de films et événementiels. Photographe

**Vendredi 5 juillet de 9h00 à 16h30**

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot

MANDAT  
2020  
2026

 **Durée : 6 heures**

# Comment se préparer au mandat communautaire 2020-2026 ?

Dans la perspective des prochaines échéances électorales du bloc communal, l'année 2019 est l'occasion de dresser le bilan de la mandature en cours afin de pouvoir se projeter dans le prochain mandat, et ce malgré les incertitudes qui pèsent sur les collectivités locales. Le gouvernement devrait, à ce titre, engager une réflexion en profondeur sur la fiscalité locale au second semestre 2019.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus locaux souhaitant se représenter en 2020
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire
- Cadres administratifs dans la limite des places laissées disponibles par les élus

### Prérequis

- Rassembler les éléments de contexte disponibles (données chiffrées, premier bilan du mandat en cours, etc.)

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Identifier et exprimer clairement les actions et projets mis en œuvre, ou en cours de réalisation
- Evaluer les points saillants portés par les élus et mesurer les impacts sur le projet intercommunal ou communal.
- Être capable de prendre en compte le contexte dans lequel évolue la Communauté de communes ou la Communauté d'Agglomération pour cibler des objectifs futurs ou les pistes de travail à engager.

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE) :

### Partie 1 : Dresser le bilan des réalisations 2014-2020

#### 1 > Travail en interne

- L'objectif de cette phase de travail sera d'identifier les projets accomplis au cours des dernières années, mais également ce qui n'a pas fonctionné afin d'apporter des éléments de réponse.

#### 2 > Comment communiquer aux citoyens de façon intelligible ?

- L'objectif de cette communication est d'être pédagogique en expliquant la façon dont ont été utilisés les fonds pendant la mandature. Il s'agit de donner une vision globale sur la situation financière de la collectivité à travers un kit de communication qui comprendra quelques indicateurs clés

### Partie 2 : Construire un programme pour 2020-2026

#### 1 > Travail en interne avec l'équipe de campagne

- Prérequis : identifier au sein des équipes les compétences de chacun pour former les futures équipes (ou reconduction des équipes en place).
- Identification des marges de manœuvre budgétaires suite au travail d'analyse rétrospective
- Etablir un plan d'investissement couvrant l'ensemble de la période
- Ressources humaines / Organisation

#### 2 > Association des citoyens et des partenaires

- Modalités d'association des citoyens ; exemples d'initiatives

#### 3 > Nouveaux modes de travail en commun

- Envisager une mutualisation avec certaines communes pour proposer des services qui ne pourraient pas être portés seuls et créer des synergies

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation
- Tour de table des expériences des participants sur les bonnes pratiques et les écueils constatés durant le mandat en cours
- Animation « Paper board » : recueillir l'avis des participants sur la façon dont ils envisagent la préparation du futur mandat
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Support de formation remis aux participants

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATRICE

**Julie RICHARD**

Consultante Senior, spécialiste en finances publiques locales

FORMATEUR

**Charles BUGNON**

Manager, expert national en finances et fiscalité des collectivités locales

FORMATEUR

**Stéphane ROLAND**

Senior Manager et expert-comptable spécialiste du secteur public local

**Vendredi 5 juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot

 **Durée : 6 heures**

# Les relations entre le bloc communal (communes epci) et les associations

Les associations constituent des partenaires essentiels des communes et des EPCI dans la vie locale ; elles contribuent au dynamisme local, à la promotion des valeurs citoyennes et à la cohésion sociale. Un certain nombre d'outils existent pour sécuriser les relations et la collaboration entre ces partenaires.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire
- Agents et Cadres des collectivités territoriales dans la limite des places laissées disponibles par les élus

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Maîtriser la législation en matière de relation entre les communes EPCI et les associations

Savoir maîtriser les risques

### 2 > Sécurisation des relations communes/associations

- La mise à disposition de locaux
- Les risques des relations communes/associations : association para-municipale, gestion de fait, conflit d'intérêt, risque de requalification en DSP ou marché d'une subvention

### 3 > Suivi et contrôle

- Les documents qui peuvent être demandés aux associations (administratifs, financiers)
- Contrôle de l'emploi de la subvention
- Restitution de la subvention

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE) :

### 1 > Procédure d'attribution d'une subvention

- Le statut des associations
- Cadre juridique de la subvention : intérêt local, règlement d'attribution de la subvention, formulaire unique, convention
- La contractualisation des relations entre les communes et les associations : pourquoi, comment formaliser le partenariat ?

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation

FORMATRICE

**Annick PILLEVESSE**

Responsable du service Conseil juridique et documentation à l'AMF



# Savoir dire « non »

Tout travail d'équipe constructif et durable est basé sur la capacité de fixer des limites, donc la capacité de refuser pour mieux se respecter et se faire respecter. Dire « non » est gage de crédibilité, de compétences et d'authenticité. C'est un outil de l'affirmation de soi et du positionnement puissant. Être capable de dire « non » attire alors le respect des autres et restaure le dialogue.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus souhaitant poursuivre une vie active à l'issue de leur mandat
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire

### Prérequis

- Ne nécessite aucun prérequis

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Oser défendre ses opinions, ses droits et affirmer sa différence.
- Passer de la peur au plaisir de dire « non ».
- Asseoir son autorité.
- Savoir refuser avec tact.
- Améliorer l'estime de soi-même.
- Oser prendre sa place.
- Gagner en confiance.
- Mieux gérer ses émotions.

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE) :

- 1 > L'avènement et la signification du « non » dans le développement de l'être humain.
- 2 > Les enjeux relationnels, la hiérarchisation, la qualité et l'éthique du « non ».
- 3 > Les principes de la différenciation.

## 4 > Les niveaux logiques et le positionnement :

- la place et l'influence des valeurs, croyances, permissions et interdictions.
- L'évolution du « non » : suradaptation, rébellion, choix adulte / mise en situation/improvisations.
- La tâche et la relation : + mise en situation/improvisations.
- Refuser avec tact : la Communication Non Violente + mise en situation/improvisations + méthode.
- Refuser avec tact : méthode ART (accueillir, reformuler, traiter) + mise en situation/improvisations.
- Savoir accueillir le « non » : comprendre ce qui amène l'autre à avoir une opinion différente.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Exposés théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation

FORMATRICE

**Marzena SAMSEL**Art-thérapeute, psychopraticienne,  
comédienne et conférencière

**Vendredi 5 juillet** de 9h00 à 16h30

> Lycée Agricole Edgar Faure Montmorot



6.pers



Durée : 6 heures

# Retouche photo : Utilisation d'Adobe Photoshop Elements

Valoriser votre prises de vues : retouchez vos images, découvrez la puissance des calques, incrustez du texte, des croquis, créez des diaporamas, des affiches... Pratiquez la puissance de Photoshop Élément.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### Profil du stagiaire

- Élus souhaitant poursuivre une vie active à l'issue de leur mandat
- Maire, adjoint, conseiller municipal
- Président, vice président, conseiller communautaire

### Prérequis

- Nécessite un ordinateur portable ( windows 10 ), macbook possible. (si besoin pc portable à réserver auprès de l'AMJ lors de l'inscription)
- La licence Photoshop Elements 2019 est fournie

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Tri des images (notions *darktable*)
- Prise en main du logiciel photoshop element
- Notion de traitement de l'image et des formats de diffusion
- Exploitation d'une image par son enrichissement soit par son traitement, soit par l'utilisation des calques
- Création d'un diaporama

## CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE) :

### 1 > Une série de prise de vue peut être effectuée en début de session (portraits, groupes).

- Les participants peuvent venir avec une sélection de leurs propres photos pour un travail en dernière partie de la journée.

### 2 > Prise en main du logiciel photoshop élément :

- Les techniques de retouche abordées sont : luminosité/contraste, saturation, balance des blancs, correction locale, N&B

### 4 > Les 3 Re :

- retourner, recadrer, redimensionner.

### 5 > Travail avec les calques, détourages, incrustations, titrages.

### 6 > Redimensionnements des images pour une exploitation sur le web.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Exercices pratiques avec mise à disposition du logiciel photoshop element
- 2 PC pour les stagiaires ne disposant pas de portable et l'ayant réservé un PC à l'inscription

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Exercices individuels
- Formulaires d'évaluation de la formation

FORMATEUR

**Philippe CHÉTELAT**

Réalisateur films et évènementiels.  
Photographe





Toutes les formations avec  
le programme actualisé sur :  
[www.amjura.fr](http://www.amjura.fr)  
Rubrique > formations



ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DU JURA | 39

4, avenue du 44<sup>e</sup> R.I. • 39000 Lons-le-Saunier • Tél. 03 84 86 07 07  
• [contact@amjura.fr](mailto:contact@amjura.fr) • [www.amjura.fr](http://www.amjura.fr) • [f](#) amjura • [t](#) l\_amjura